

ŒUVRES COMPLÈTES

21.  
9.  
304

DE

# LUCRÈCE

AVEC LA TRADUCTION FRANÇAISE

DE

LAGRANGE

REVUE AVEC LE PLUS GRAND SOIN

PAR

**M. BLANCHET**

Docteur ès-lettres, Professeur de rhétorique au Lycée de Strasbourg



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

1861

239. Épicure sentait que l'unité doit être le principe constitutif de l'âme, de ce *moi* mystérieux qui compare, qui juge, qui raisonne, etc. Voilà pourquoi Lucrèce ne veut pas que les principes de l'âme se séparent, ni qu'ils agissent chacun de son côté :

Nihil ut secernier unum  
Possit, nec spatio fieri divisa potestas.

Il tâche de simplifier le plus qu'il peut l'assemblage grossier de ces quatre éléments ; mais, comme d'un autre côté il dira, plus bas, que la différence des caractères et des tempéraments vient de ce qu'il y a quelqu'un des éléments qui domine plus que l'autre, il se voit obligé de troubler un peu ce concert et cette proportion. Voilà le sens de ce vers qu'on n'a pas entendu,

Atque aliis aliud subsit magis emineatque,

qui n'est évidemment qu'une restriction. Cependant il ajoute que, malgré cette inégalité, l'harmonie se conserve toujours, et que l'unité ne s'altère pas pour cela :

Ut quiddam fieri videatur de omnibus unum.

Lucrèce est très-obscur dans tout ce morceau : il s'en prend à sa langue ; mais la vraie raison est qu'il ne s'entendait pas lui-même.

360. Lucrèce attaque ici Épicharme et Aristote, qui pensaient que ce n'étaient pas les yeux, mais l'âme elle-même qui voyait par les yeux. *Νοῦς ὁρᾷ, νοῦς ἀκούει. Mens videt, mens audit*, dit Aristote (Probl. 32, sect. 11) ; et ailleurs (*de Sensu et Sensibili*, c. 11) : *Non anima ipsa in oculi extremo, sed in parte interna existit.*

671. Ce n'est pas sans raison que Lucrèce réunit ici les deux dogmes de l'immortalité et de la préexistence des âmes pour tâcher de les renverser du même coup ; c'est que, de tous les philosophes qui ont vécu avant le christianisme, aucun n'a soutenu l'immortalité de l'âme sans établir préalablement sa préexistence : l'un de ces dogmes était regardé comme la conséquence naturelle de l'autre. On croyait que l'âme devait toujours exister, parce qu'elle avait toujours existé ; et l'on était persuadé, au contraire, qu'en accordant qu'elle avait été engendrée avec le corps, on n'était plus en droit de nier qu'elle dût mourir avec lui. Notre âme, dit Platon, existait quelque part avant d'être dans cette forme d'homme ; voilà pourquoi je ne doute pas qu'elle ne soit immortelle. Synésius, quoique chrétien, ayant été instruit dans cette philosophie, ne put être déterminé par l'offre d'un évêché à désapprouver cette doctrine : Ἀμέλει (dit-il) τὴν ψυχὴν οὐκ